



Le 30 avril 2020

**M<sup>e</sup> Adina Georgescu**  
Ligne directe : 514.871.5494  
[acgeorgescu@millerthomson.com](mailto:acgeorgescu@millerthomson.com)

**PAR SDE**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et du 1<sup>er</sup> janvier 2022  
Dossier de la Régie : R-4122-2020  
Notre dossier : 111216.0114

---

Chère consoeur,

Nous vous transmettons sous pli la demande de Gazifère Inc. mentionnée en titre ainsi que la liste de pièces et les pièces produites au soutien de la phase 1 du dossier.

Gazifère demande à la Régie de statuer de manière prioritaire à l'égard de ses demandes relatives à la reconduction des ajustements aux méthodologies et pratiques approuvées pour les fins d'un dossier bisannuel, au taux de rendement, au mécanisme de partage, à la structure de capital ainsi qu'aux propositions d'allègement réglementaire formulées dans le cadre de la phase 1, afin qu'une décision puisse être rendue avant le dépôt de la preuve relative à la phase 3 du présent dossier.

Par ailleurs, Gazifère souhaite également aviser la Régie qu'en raison de la pandémie de la Covid-19 (ci-après la « pandémie »), un certain délai s'est accumulé en lien avec la préparation de la preuve relative à la phase 2 du dossier en titre (fermeture réglementaire des livres pour l'année 2019).

Les effets de la pandémie sur le travail à distance des ressources de Gazifère et sur les opérations de l'entreprise ont résulté en un retard qu'il n'est pas possible de rattraper.

Par conséquent, Gazifère anticipe ne pas être en mesure de déposer la preuve relative à la phase 2 du dossier avant la fin mai 2020.

Gazifère avisera la Régie de tout développement additionnel à cet égard.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

Adina Georgescu  
ACG/  
p.j.

